

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
200^e année
16 mai 2024
n° 18 / 8039^e
pages 865 à 912

CHRONIQUE / Cassation

Pour un tournant délibératif de la procédure juridictionnelle

> Thomas Perroud

882

ÉDITORIAL

865 Erwan Heloury de Kaermartin. *Advocatus et non latro, res miranda populo...*, Didier Guével

ACTUALITÉS

- 870 Société civile immobilière (objet social) : mise à disposition de l'immeuble
- 872 Données personnelles (droit d'auteur) : lutte contre la contrefaçon en ligne
- 873 Brexit (loi britannique postérieure) : questions préjudicielles à la CJUE

POINTS DE VUE

- 877 Brèves réflexions sur *Ce-dont-on-ne-doit-pas-prononcer-le-nom*, Cécile Castaing
- 878 Point de vue critique sur l'arrêt *Tamazount* (indemnisation des enfants de harkis), Maxime Charité
- 880 Le tournant européen de la justice en ligne, Marion Ho-Dac

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 886 **Nouvelle Bibliothèque de Thèses** : La compliance, De son apparition américaine à son appréhension européenne, Nils Monnerie
- 888 De la surveillance à la vigilance de l'État, Le contrôle des informations et des plateformes aux États-Unis, Kamel El Hilali
- 891 **Panorama** : Droit et genre, REGINE
- 903 **Notes** : Virement en devise et responsabilité du banquier teneur de compte, note sous Com. 14 févr. 2024, Jérôme Lasserre Capdeville
- 908 Recours à l'encontre d'une décision de l'Autorité de la concurrence refusant des engagements : game over ou continue ?, note sous Com. 31 janv. 2024, Charlie Lledo

ENTRETIEN

- 912 Cyrille Duvert – La loi visant à renforcer la lutte contre les dérives sectaires et à améliorer l'accompagnement des victimes

Lefebvre Dalloz

DALLOZ

Recueil Dalloz

Tour Lefebvre Dalloz
10 place des Vosges - CS 90358
92072 Paris La défense Cedex
Tél. (Rédaction) 0786620357
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENTE, DIRECTRICE DE LA PUBLICATION,
KETTY DE FALCO
DIRECTRICE GÉNÉRALE, DIRECTRICE DES ÉDITIONS,
CAROLINE SORDET
DIRECTRICE « CIVIL - PÉNAL & OUVRAGES »,
HÉLÈNE HOCH

CONSEIL SCIENTIFIQUE
ALAIN BÉNABENT, NICOLAS DISSAUX,
BÉNÉDICTE FAUVARQUE-COSSON ET PHILIPPE MERLE
DIRECTRICE SCIENTIFIQUE
PASCAL DEUMIER
RÉDACTION

• DIRECTION

Rédacteur en chef : Alain LIENHARD (01 40 64 54 03)

• RÉDACTION

Maëlle HARSCOUËT DE KERAVEL (01 40 64 53 79)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque-Crédit-Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence-Distribution : Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat-Responsabilité-Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

• ÉDITION-RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Patricia ANDRY (01 40 64 52 84)

Laurence BREUZÉ-DINNAT (01 40 64 54 81)

Première secrétaire de rédaction :

Katy PERCHEREAU (07 86 62 03 57)

Directeur artistique : Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

ABONNEMENTS-RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Alexandra DORAY, Directrice
ventes@dalloz.fr

Responsable relations clients : Corinne ROUTIER

Tél. : 01 83 10 10 10

Service publicité : Sandrine TOUTON MICHEL

Tél. : 01 40 92 20 24 - publicite@lefebvre-sarrut.eu

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 1 064,90 € TTC

Étranger : 1 109 € HT

Prix au numéro : 46 € HT

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1027 T 82206

DUPLIPRINT Mayenne

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne

Dépôt légal - Mai 2024

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 €

Siège social : Tour Lefebvre Dalloz

10 place des Vosges - CS 90358

92072 Paris La défense Cedex

RCS Paris 572 195 550 / Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z / TVA FR 69 572 195 550

Filiale du groupe Lefebvre-Sarrut

La reproduction, même partielle, de tout élément publié
dans la revue est interdite



Origine du papier : Portugal
Taux de fibres recyclées : 0 %
Prot : 0,08 kg/t

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Didier Guével

Erwan Heloury de Kaermartin

Advocatus et non latro, res miranda populo...

865



ACTUALITÉS

868

DROIT DES AFFAIRES

Banque-Crédit-Garantie

Obligation de vigilance (anomalie apparente) :
rachat du livret d'épargne, *Com. 2 mai 2024*

Opération de paiement (carte bancaire) :
délai de contestation, *Com. 2 mai 2024*

Prêt (assurance groupe) : obligation
d'information du banquier, *Com. 2 mai 2024*

Concurrence-Distribution

Négociation commerciale (pénalités
logistiques) : constitutionnalité du régime,
Cons. const. 30 avr. 2024

Entreprise en difficulté

Plan de sauvegarde (inaliénabilité des biens) :
sanction de la violation, *Com. 2 mai 2024*

Suspension des poursuites (créancier
hors procédure) : effet sur la prescription,
Com. 2 mai 2024

Société et marché financier

Société civile immobilière (objet social) :
mise à disposition de l'immeuble,
Civ. 3^e, 2 mai 2024

870

DROIT CIVIL

Contrat-Responsabilité-Assurance

Responsabilité civile (réparation) :
préjudice d'établissement et préjudice sexuel,
Civ. 2^e, 25 avr. 2024

Famille-Personne-Succession

Régime matrimonial (communauté) : reprises
des biens après dissolution, *Civ. 1^{re}, 2 mai 2024*

Nationalité (acquisition par effet collectif) :
inconstitutionnalité du régime,
Cons. const. 25 avr. 2024

871

DROIT IMMOBILIER

Construction-Urbanisme

Garantie décennale (expertise) :
portée de l'effet interruptif de la prescription,
Civ. 3^e, 2 mai 2024

Association syndicale (assemblée) : mise
en conformité des statuts, *Civ. 3^e, 25 avr. 2024*

Sous-traitance (marché de travaux publics) :
compétence administrative, *Civ. 3^e, 25 avr. 2024*

872

DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

Droit européen

Données personnelles (droit d'auteur) :
lutte contre la contrefaçon en ligne,
CJUE 30 avr. 2024

Brexit (loi britannique postérieure) :
questions préjudicielles à la CJUE,
Ass. plén., 3 mai 2024

873

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Droit pénal

Peine (circonstance aggravante) :
violence commise par un ancien concubin,
Crim. 2 mai 2024

Procédure pénale

Enquête européenne : preuves déjà
en possession de l'État d'exécution,
CJUE 30 avr. 2024

Sursis probatoire (motivation) :
atteinte proportionnée au droit de propriété,
Crim. 2 mai 2024

875

DROIT PUBLIC

Santé publique

Action de groupe (première phase) :
compétence du juge de la mise en état,
Civ. 2^e, 2 mai 2024

876

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Conseil des prud'hommes (bureau
de conciliation) : portée d'une transaction,
Soc. 24 avr. 2024

876

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Voie d'exécution

Juge de l'exécution (requête) :
exclusion des règles de la postulation,
Civ. 2^e, avis, 25 avr. 2024

Saisie des rémunérations (requête) :
copie du titre exécutoire, *Civ. 2^e, 2 mai 2024*



POINTS DE VUE

877

Brèves réflexions sur *Ce-dont-on-ne-doit-pas-prononcer-le-nom*
par Cécile Castaing

878

Point de vue critique sur l'arrêt *Tamazount*
(indemnisation des enfants de harkis)
par Maxime Charité

880

Le tournant européen de la justice en ligne
par Marion Ho-Dac



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUE

882

Pour un tournant délibératif
de la procédure juridictionnelle
par Thomas Perroud

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE DE THÈSES

886

La compliance. De son apparition américaine
à son appréhension européenne
par Nils Monnerie

888

De la surveillance à la vigilance de l'État. Le contrôle
des informations et des plateformes aux États-Unis
par Kamel El Hilali

PANORAMA

891

Droit et genre
janvier 2023 – janvier 2024
par REGINE

NOTES

903

Virement en devise et responsabilité du banquier
teneur de compte, note sous *Com.* 14 févr. 2024
par Jérôme Lasserre Capdeville

908

Recours à l'encontre d'une décision de l'Autorité
de la concurrence refusant des engagements :
game over ou *continue* ?, note sous *Com.* 31 janv. 2024
par Charlie Lledo



ENTRETIEN

912

Cyrille Duvert – La loi visant à renforcer la lutte
contre les dérives sectaires et à améliorer
l'accompagnement des victimes

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word) à Alain Lienhard (a.lienhard@lefebvre-dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).



*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.

Retrouvez également
votre revue numérique
sur [Dalloz-Revues.fr](https://www.dalloz-revues.fr)